



DEEE

Acronyme de « déchets d'équipements électriques et électroniques ».

LES DEEE regroupent tous les déchets d'équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur, ainsi que tous leurs composants et les consommables qui leur sont associés. Ils sont marqués du symbole de la poubelle barrée.

— Les DEEE sont des déchets particulièrement polluants car ils contiennent des substances toxiques (métaux lourds, retardateurs de flammes bromés, etc.). Brûlés, stockés ou abandonnés dans la nature, ils sont dangereux pour l'environnement. La quantité de DEEE pro-

duits est en constante augmentation en France, du fait du renouvellement toujours plus rapide des équipements (un phénomène accentué par les stratégies d'**obsolescence programmée*** de certains producteurs) et de la multiplication des accessoires numériques et outils de communication nomades. En plus du problème d'épuisement des ressources naturelles rares et précieuses dont ils sont composés, les DEEE font, plus souvent que d'autres types de déchets, l'objet d'exports illégaux (voir **Convention de Bâle***) entraînant leur démantèlement dans des conditions sanitaires et environnementales épouvantables.

— En 2003, la directive européenne sur les DEEE a introduit le système de responsabilité élargie des producteurs (REP – voir **Éco-emballages***) pour les flux provenant des ménages. À grand renfort de campagne de communication, la filière mise surtout sur le **recyclage*** de ces déchets (ou plutôt exclusivement de leur infime part de métaux précieux, le reste étant incinéré) au détriment de stratégies de réutilisation/réemploi et de nouveaux modes de production (écoconception). Aujourd'hui, la filière des DEEE en France doit encore progresser en ce qui concerne la collecte (6,9 kg par habitant sont collectés chaque année, alors que l'ADEME estime que nous en produisons entre 16 et 20 kg), mais aussi l'orientation des équipements usagés collectés (seuls 2 % des DEEE ménagers collectés sont réemployés). Il est essentiel, pour réduire à la source ces déchets, d'encourager et de recourir à la réparation plutôt qu'au remplacement systématique des produits électriques et électroniques en panne, ou de passer à l'économie de service (voir **Obsolescence programmée***).